

Fiche des constatations effectuées lors d'une visite d'inspection

Groupe de Subdivisions : Saône-et-Loire	Subdivision : Sub 1 Mâcon
<p>Nom des inspecteurs : Nahima Boulebbina Date de la lettre d'annonce de l'inspection : 25/05/2009 Date de l'inspection : 02/06/2009</p> <p>Type d'inspection : <input type="checkbox"/> approfondie ou <input type="checkbox"/> courante ou <input type="checkbox"/> ponctuelle <input type="checkbox"/> inopinée ou <input type="checkbox"/> annoncée <input type="checkbox"/> planifiée ou <input type="checkbox"/> circonstancielle</p> <p>Motif de la planification : Programme pluri-annuel de visites d'inspection</p>	
<p>Société : ALCAN PACKAGING CAPSULES Commune : Chalon sur Saône Activité : fabrication de capsules en métal (aluminium)</p>	<p>Régime: A Priorité : A enjeux</p>
<p>Liste des installations inspectées : ensemble de l'établissement. Thèmes : Impacts chroniques, respect des échéances de l'arrêté d'autorisation du 4 juin 2007. Référentiel de l'inspection :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter du 4 juin 2007. - Arrêté ministériel du 02/02/1998 relatif aux prélèvements et à la consommation d'eau ainsi qu'aux émissions de toute nature des installations classées soumises à autorisation. - Arrêté ministériel du 07/07/2005 fixant le contenu des registres mentionnés à l'article 2 du décret n°2005-635 du 30 mai 2005 relatif au contrôle des circuits de traitement des déchets et concernant les déchets dangereux et les déchets autres que dangereux ou radioactifs. 	
<p>Liste des noms et qualités des personnes rencontrées sur le site lors de l'inspection :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. MATRAT Gérard, Directeur de l'établissement - M. RENAUD-BEZOT Nicolas, Responsable ESS et Formation. 	
<p>Le site est ancien mais est maintenu dans un bon état général. La présence de quelques stockages « sauvages » persiste (les anciens matériels en attente d'évacuation ou de réutilisation ne sont pas regroupés dans un seul et même endroit). Mais une restructuration interne est en cours. Toutefois, les principales non-conformités suivantes ont été constatées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'indépendance des réseaux d'eaux n'est pas effective • L'absence de confinement efficace des eaux d'extinction en cas d'incendie • L'absence de dispositifs de traitement des eaux ruisselant sur les voiries et parking • L'absence de convention collective de rejet des eaux. 	
<p>Suites envisagées : Propositions de suites au préfet</p>	
<p>Liste des documents établis suite à la visite : Tableau des constats. Lettre à l'exploitant.</p>	
<p>A Mâcon, le 23/07/09 L'inspecteur des installations classées,</p> <p><i>Original signé</i></p>	
<p>Nahima Boulebbina</p>	
<p>Vérification et approbation en ce qui concerne les suites envisagées :</p>	
<p>A Mâcon, le 23/07/09 Le Chef de subdivision,</p> <p><i>Original signé</i></p>	
<p>Nicolas GUERIN</p>	